

# STATEMENT DISCOURS

SECRETARY  
OF STATE  
FOR EXTERNAL  
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE  
D'ÉTAT AUX  
AFFAIRES  
EXTÉRIEURES.



86/76

Déclaration sur la situation  
au Moyen-Orient de  
S.E. Stephen Lewis,  
Ambassadeur et Représentant  
permanent du Canada à la  
41ème session de l'Assemblée  
générale des Nations Unies  
New York, le 28 novembre 1986

OTTAWA

Le 3 décembre 1986

M. Le Président,

L'Organisation des Nations Unies et ses Etats membres consacrent, depuis maintenant plus de quarante ans, beaucoup de temps et des ressources considérables aux problèmes du Moyen-Orient. Des millions de mots ont été prononcés à ce sujet qui a fait l'objet de centaines de résolutions de la part tant du Conseil de sécurité que de l'Assemblée générale.

Nous avons enregistré certains succès remarquables. Je songe, en particulier, à la résolution 242 du Conseil de sécurité et aux opérations de maintien de la paix, y compris les nombreuses opérations auxquelles le Canada a prêté son concours. En outre, l'Organisation a servi de tribune où chacun a pu exprimer ses vues sur la question.

En mettant à la disposition de l'opinion mondiale un ultime recours, l'Assemblée générale, depuis sa création, a souvent été une source d'encouragement et d'espoir pour tous ceux qui étaient disposés à suivre la voie de la négociation et du compromis.

Nos réalisations sont néanmoins restées en deçà de nos espoirs. Nous avons souvent été incapables de dépasser nos divergences de vues. Nous avons été incapables de nous attaquer de façon constructive et avec ouverture d'esprit aux conflits et aux tensions qui affligent cette région. En réalité, M. le Président- et c'est avec regret que je le souligne- il se peut que les débats tenus dans cette instance aient, à maintes reprises, aggravé les problèmes de la région au lieu de les atténuer. En cédant au parti pris, nous avons trop souvent rouvert de vieilles blessures. Il nous faut comprendre que, ce faisant, nous ne faisons peut-être qu'ajouter à la souffrance et à la violence.

Depuis près de quarante ans, le conflit qui oppose Israël à ses voisins arabes envenime les relations entre deux peuples qui, à travers l'histoire, ont fait des contributions précieuses à l'humanité dans les domaines des arts, de la science et de la philosophie. Les conflits et les effusions de sang ont, malheureusement, été fréquents.

M. le Président, ce conflit a été, sur le plan humain, la source de souffrances inouïes. Des générations ont grandi dans les camps de réfugiés du Moyen-Orient. Il nous faut faire davantage pour venir en aide à ces gens qui ont toujours vécu dans des conditions déplorables. Il nous faut leur assurer un meilleur avenir. Ils ont des aspirations légitimes. Il faut que la communauté internationale leur fournisse son assistance, à la fois par ses contributions et par son soutien moral. Le

Ministre des Affaires extérieures de mon pays, M. Clark, a accordé, au cours de son récent voyage au Moyen-Orient, une attention particulière à la situation tragique des réfugiés et aux mesures concrètes qui pourraient être prises pour leur venir en aide. Le Canada est déterminé à continuer de prendre des mesures concrètes pour aider ces hommes et ces femmes à vivre dans la dignité et à élever leurs enfants dans un climat d'espoir.

Les efforts de la communauté internationale n'ont pu empêcher la radicalisation de nombre de réfugiés plus jeunes. Incapables de trouver par le dialogue et le processus politique la prise en compte de leurs griefs légitimes et la solution de leurs problèmes, ils ont recouru à d'autres moyens: les armes et les bombes. Nous n'avons pas su les aider à réaliser leurs aspirations politiques légitimes et, de ce fait, un climat s'est créé qui a permis à certains, sous le couvert d'un appui à la cause palestinienne, de prêcher et de pratiquer la violence et le terrorisme. Ces actions sont indéfendables-elles sont inacceptables. Les Canadiens éprouvent un profond dégoût pour ces méthodes et sont déterminés à poursuivre la lutte contre le terrorisme. Toutefois, M. le Président, nous ne pouvons pas faire abstraction du fait que la solution du problème palestinien, et particulièrement la reconnaissance du droit légitime de ce peuple à un foyer national, est essentielle au triomphe de la justice et à la stabilisation de la région.

Les tensions persistantes ont fait du Moyen-Orient un pôle des rivalités Est-Ouest. Cela a fait naître partout, et à juste titre, la crainte que la région ne devienne l'étincelle qui provoquera une conflagration générale. M. le Président, cette éventualité ne saurait nous laisser indifférents. Comme vous le savez, comme l'a fait remarquer le Secrétaire général dans son dernier rapport, "si l'impasse persiste, on risque fort de voir des hostilités graves éclater dans le secteur, comme cela s'est produit plusieurs fois par le passé".

M. le Président, nous ne pouvons et ne devons pas laisser subsister l'impasse au Moyen-Orient. Israéliens et Arabes doivent se réconcilier. Le chemin a été tracé par ces courageux leaders égyptien et israélien qui, il y a neuf ans, ont renoncé aux voies de la guerre et souscrit au principe de l'échange de territoires contre la paix. Nous devons tout mettre en oeuvre pour aider leurs successeurs et d'autres dans la région qui sont disposés à courir des risques pour la paix.

Il faut soutenir ceux qui acceptent à la fois le droit d'Israel d'exister à l'intérieur de frontières sûres et reconnues et le droit légitime du peuple palestinien à un foyer

national sur un territoire clairement délimité, la Cisjordanie et la Bande de Gaza. Compte tenu de l'importance des enjeux, les membres de cette Assemblée ne doivent pas se laisser influencer par de vieilles querelles, par le souvenir d'injustices ou par la recherche d'un avantage national. Nous devons nous attaquer aux problèmes tels qu'ils se posent en cherchant des solutions qui soient justes pour tous.

Au cours de sa tournée au Moyen-Orient, le Ministre des Affaires extérieures du Canada a pu rencontrer de nombreux dirigeants, tant israéliens qu'arabes. Dans tous les pays où il s'est rendu, il a constaté parmi ces dirigeants une volonté de dépasser les divergences de vues et de prendre les risques nécessaires à l'instauration d'une paix juste et durable. Mais la paix continue de nous échapper. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour encourager des dirigeants du Moyen-Orient à surmonter les hésitations découlant d'un conflit qui dure depuis une génération.

Mon gouvernement estime que les parties concernées doivent négocier directement en vue de parvenir à une paix qui soit véritablement juste et durable. Nous n'épargnerons aucun effort et soutiendrons toutes les initiatives constructives qui contribuent à la réalisation de cet objectif. Nous ne minimisons pas l'élan qu'une conférence internationale pourrait donner au processus de paix. Il faut, toutefois, que toutes les parties au conflit en acceptent les objectifs. Une telle conférence doit faciliter, et non entraver, les négociations directes entre ces parties.

M. le Président, si le conflit israélo-arabe était la seule source de tensions dans la région, il conviendrait que notre attention soit dirigée exclusivement vers lui. Malheureusement, le Moyen-Orient est le théâtre d'autres conflits douloureux.

La guerre entre l'Iran et l'Iraq est entrée dans sa septième année. Cette conflagration a coûté des centaines de milliers de vies. Elle a conduit à un gaspillage éhonté des richesses de ces nations et assombri l'avenir de millions de personnes. Rien ne laisse prévoir qu'elle va perdre de son intensité. Il existe au contraire de bonnes raisons de croire que les effusions de sang vont s'aggraver au cours des prochains mois. Les effets du conflit n'ont pas été limités aux belligérants et se font sentir aussi dans les Etats voisins, qui ont été la cible d'actes de violence. Il y a eu des attaques contre des navires marchands desservant leurs ports et des bombardements d'objectifs civils qui ont des victimes parmi des populations innocentes.

Nous savons déjà tout cela; par conséquent, nous ne devons pas permettre que la guerre du Golfe s'éternise, ce qui aurait des conséquences incalculables pour les peuples de la région et pour le monde en général. Nous ne pouvons permettre que cette guerre mine la stabilité d'Etats qui n'aspirent qu'à vivre en paix. L'Organisation des Nations Unies, par l'intermédiaire du cabinet du Secrétaire général, a tenté à maintes reprises de mettre fin à cette guerre tragique et inutile. La Ligue des Etats arabes et l'Organisation de la Conférence islamique ont fait de même.

M. le Président, les deux parties au conflit doivent répondre aux appels répétés faits par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 582 et 588. Elles doivent déposer les armes, entamer des négociations et mettre fin à ce conflit insensé.

Dans cette triste liste, j'aborde maintenant la tragédie du Liban. Nous avons été témoins, au cours de la dernière décennie, de l'effondrement d'une expérience méritoire. Le Liban était un pays qui avait valeur d'exemple. Il a été fondé sur le principe de la coopération entre les communautés qui forment son tissu social. Cette réussite a été taillée en pièces. Certains des problèmes du Liban sont incontestablement d'origine interne, mais ils ont été exacerbés par la non-adaptation d'institutions à l'évolution des circonstances. Mais j'estime que le Liban est également une victime. Il est victime du malaise généralisé dont souffre le Moyen-Orient et qui a entraîné la radicalisation d'une bonne partie de la jeunesse de la région. Il est victime des tensions que connaît la région et des ingérences dans les affaires intérieures du Liban qu'elles ont provoquées.

Les attaques lancées récemment contre la FINUL\* au Sud-Liban sont particulièrement inquiétantes. Elles témoignent de la précarité de la situation à la frontière sud du Liban et, de ce fait, des risques de nouvelle grande escalade des tensions régionales. Il faut permettre à la FINUL d'agir avec efficacité. Il faut parvenir à un accord qui assurera le retrait de toutes les forces étrangères qui ne se trouvent pas au Liban à la demande expresse du Gouvernement de ce pays, et qui garantira le respect, par toutes les parties, de la frontière internationale.

M. le Président, le Canada appelle tous les membres de cette Assemblée à soutenir sans réserve la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance du Liban. Nous devons soutenir par tous les moyens la mise au point d'une solution politique qui aboutira à une véritable réconciliation nationale dans ce pays déchiré par la guerre.

Bien que sombre sur plusieurs points, ce bref tour d'horizon de la situation au Moyen-Orient fait apparaître quelques motifs d'espoir, et je note le désir, chez des dirigeants clairvoyants de pays tels que la Jordanie, Israël, l'Egypte et le Maroc, d'entreprendre des efforts soutenus en vue d'arriver à une solution du conflit israélo-arabe. Ce sont les protagonistes au sein même de la région qui détiennent la clé du règlement de leurs conflits. Il nous faut agir rapidement et de façon décisive pour appuyer ceux qui recherchent activement la paix avant qu'une nouvelle détérioration de la situation ne rende notre tâche encore plus difficile. Je m'inquiète particulièrement des nouvelles tensions que les mauvaises conditions économiques actuelles vont probablement provoquer. La diminution de la production pétrolière et la chute des cours ont considérablement assombri les perspectives d'emploi. Elles ont également eu d'importantes répercussions négatives sur l'économie de nombre de pays de la région qui ont un excédent de main-d'oeuvre. Nous devons agir sans tarder pour éviter que ne s'instaure un climat de mécontentement politique qui viendrait contrecarrer les efforts de paix.

Le Canada, pour sa part, ne relâchera pas ses efforts et ne laissera pas sa détermination s'affaiblir. Il n'entend pas non plus se soustraire à ses responsabilités. Mon pays a une longue expérience positive de coopération dans la région par l'intermédiaire de l'UNRWA\* et de diverses opérations de maintien de la paix, y compris la FNUOD\*, l'ONUST\* et la FMO\*. Le Canada s'est également efforcé, dans la limite de ses moyens, de contribuer à l'amélioration de la situation économique dans la région.

Le Ministre canadien des Affaires extérieures tient particulièrement à ce que nous soutenions vigoureusement, des points de vue économique et politique, ceux qui oeuvrent activement pour la paix. Tout récemment, par exemple, nous avons pris des mesures à la fois pour renforcer la coopération économique du Canada avec la Jordanie et pour fournir des fonds supplémentaires à la mise en oeuvre de petits projets de développement destinés à venir en aide aux Palestiniens de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza. Nous estimons que des mesures concrètes de cette nature peuvent réellement contribuer au maintien d'un climat positif et favorable à ceux qui recherchent activement la paix.

Monsieur le Président, tout cela est un peu accablant. Nous ne devons pas nous laisser abattre par le caractère apparemment insoluble des problèmes de la région. L'Europe occidentale a été le théâtre, pendant des siècles, de conflits et de tensions aussi profondément enracinés dans l'histoire que ceux du Moyen-Orient. Le choc de la Deuxième

Guerre Mondiale a fourni le stimulant qui a permis aux habitants de l'Europe occidentale de dépasser leurs différends. Il leur a permis d'unir leurs efforts pour la réalisation d'objectifs communs. En l'espace d'une génération les frontières se sont ouvertes toutes grandes et le souvenir de vieilles luttes a pratiquement été effacé.

Je n'hésite pas à prédire que le Moyen-Orient connaîtra, lui aussi, une réconciliation générale de ses peuples et ce, nous en sommes convaincus, sans un conflit international majeur. Un jour, cette période difficile de son histoire sera étudiée par des générations incroyables accoutumées à mettre l'accent sur une communauté d'intérêts plutôt que sur des divergences étroites. Notre tâche consiste à hâter autant que possible l'avènement de ce jour.

- \*FINUL Force intérimaire des Nations Unies au Liban
- \*UNRWA Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
- \*FNUOD Force des Nations Unies chargée d'observer le dégage-ment (Moyen-Orient)
- \*ONUST Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve
- \*FMO Force multinationale et Observateurs